

## PROCES-VERBAL du CONSEIL du 21 MAI 2024

### Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Christine LEGUET, Geneviève MOULINIER, Véronique PAILHET, Béatrice FOURNIER.  
Roger EYMERI, Frédéric MAGNE, Pierre-Emmanuel BLANC, Maximiliaan VAN DER ZEE.

### Absents excusés :

Mrs Jean-Luc LAMOUREUX, Sébastien BATAILLE.

### Pouvoirs :

Mr Claude LELEU donne son pouvoir à Maximiliaan VAN DER ZEE.

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

La séance est ouverte à 20 h. 41.

Ordre du jour :

- Délibération pour le tableau électrique de la salle polyvalente ;
- Délibération vente des parcelles à Mme Magnat et Mr Martinez ;
- Délibération pour la convention de location de la salle polyvalente,
- Délibération de rétrocession d'une partie d'une concession dans le cimetière (Rouzier Laurent)

### Informations diverses :

- Organisation du bureau de vote du 9 juin dans la salle du conseil ;
- Points sur les devis des poteaux d'incendie, Desautel, APAVE ou VERITAS, Chaudière de l'école ;
- Organisation de chantiers participatifs,
- Point sur la distribution des flyers.

En préambule, Mme le Maire sollicite les élus, concernant le compte rendu de la dernière réunion du 16 avril.

Sans modifications à apporter, elle invite les membres du Conseil à signer le registre et ouvre l'ordre du jour.

### **-Délibération pour le tableau électrique : 2024-**

La commission de sécurité du 10 avril 2024 a souligné plusieurs dysfonctionnements dans le système électrique et l'alarme de notre salle polyvalente.

Mme le Maire a sollicité divers artisans afin d'évaluer le coût des réparations. Seule l'entreprise LAVANDIER EPC a répondu et produit un devis d'un montant de 2 705,66 € HT soit 3 246,79 € TTC.

Il comprend notamment :

-Le remplacement du système d'incendie type 4 complet, et le remplacement du bloc de secours de l'entrée principale pour le volet sécurité ;

-le remplacement total de l'armoire électrique et la pose d'un bouton d'arrêt avec protection électrique ainsi que la modification de l'interrupteur à l'extérieur du tableau pour le volet électrique.

Après délibération, les élus se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Et chargent Mme le Maire de contacter l'entreprise LAVANDIER EPC pour le démarrage rapide des travaux.

Cette dépense sera réglée en investissement au chapitre 21.

#### **-Délibération pour la vente des parcelles à Mme Magnat et Mr Martinez n°2024-**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de vente d'une bande de terrain le long de la rue du Pas d'Ouin, face aux numéros 11 et 21.

Ce terrain d'une surface totale de 143 m<sup>2</sup> permettrait à la fois l'installation d'un assainissement individuel pour les conjoints Duarte de Oliveira/Magnat et la création d'une terrasse pour les conjoints Martinez, tous deux riverains et intéressés par cette cession.

Après délibération, le Conseil Municipal :

\*VALIDE le plan de bornage comme suit :

- 86 m<sup>2</sup> pour les conjoints Martinez ;
- 12 m<sup>2</sup> pour l'indivision Martinez/Duarte de Oliveira
- 45 m<sup>2</sup> pour les conjoints Duarte de Oliveira

\*FIXE le prix à 20 € le m<sup>2</sup>, les frais de bornage, d'enregistrement et de notaire sont à la charge des demandeurs ;

\*AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

Invités à se prononcer, les membres du Conseil votent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

### **-Délibération pour la convention de location de la salle polyvalente et modification des tarifs n°2024-**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle convention dont les conseillers ont été destinataires, a été rédigée afin de répondre aux critères énoncés par la commission notamment :

- la sécurité lors des manifestations et le respect des consignes de sécurité par les organisateurs (risque incendie et panique),
- l'apport de précisions en matière d'usage de ladite salle : activités, effectif maximum, périodes, jours et heures d'utilisation, coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

Mme le Maire indique que cette convention a reçu l'aval du Lieutenant DELBURG, membre de la commission de contrôle du 10 avril.

Après lecture et débats sur les termes de cette convention annexée, et les tarifs proposés (100 € pour les habitants et 250 € pour les hors commune), les membres du Conseil votent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0.

### **Délibération de rétrocession d'une partie d'une concession dans le cimetière (Rouzier Laurent) n°2024-**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un administré souhaite rétrocéder à la commune une partie de la concession n° E22 dont il jouissait, par mail en date du 04 mars 2024.

La surface concernée est de 4,35m<sup>2</sup>. Le contractant souhaite le remboursement au prorata de la surface reprise par le Commune soit sur un montant de 137,25 €, la somme de 65,07 € (les frais d'enregistrement et de timbre ne sont pas compris).

En vertu de la délibération en date du 25 août 2022 accordant à Mme le Maire de prononcer la délivrance des concessions au cimetière et de la délibération du 26 octobre 2021 n°128-2021 sur le tarif et la durée des concessions dans le cimetière communal, cette concession pourra être rétrocédée.

Mme la Maire s'engage à côté de Mme la trésorière, pour les conditions du remboursement.

Le conseil Municipal se prononce sur la reprise et le remboursement comme suit :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

## Informations diverses :

### -Organisation du bureau de vote :

Suite à l'arrêté d'interdiction d'occuper les locaux de la salle polyvalente en date du 15 avril 2024, aucune manifestation ne peut se tenir dans ce local.

A la requête de Mme le Maire, le bureau des élections de la Préfecture de Bordeaux indique qu'il n'est pas interdit de déplacer exceptionnellement un bureau de vote et qu'un fléchage précis doit accompagner ce changement.

Le scrutin aura lieu dans la salle du Conseil Municipal.

Mme Moulinier chargée de l'organisation de ce bureau de vote, invite les élus à se prononcer sur les permanences et les rotations.

**TABLEAU DU BUREAU DE VOTE DU 9 JUIN 2024**

	8 h 10 h 30	10 h 30 13 H	13 h 15 h 30	15 h 30 18 h.
Président	Viviane DUVAL	Frédéric MAGNE	Colette STELLJES	Sébastien BATAILLE
Assesneur	Pierre BLANC	Geneviève MOULINIER	Claude LELEU	Geneviève MOULINIER
Assesneur	Roger EYMERI	Béatrice FOURNIER	Max VAN DER ZEE	Viviane DUVAL

L'agent technique sera aidé pour la pose des panneaux d'affichage par Mrs Max VAN DER ZEE, Roger EYMERI et Frédéric MAGNE (37 candidats).

Un système de fléchage sera mis en place pour signaler l'emplacement du bureau de vote.

### -Points sur les devis :

-devis poteaux d'incendie présentés par Mr MAGNE : il expose les difficultés rencontrées pour la pose de ces poteaux incendie.

-devis Desautel pour la salle polyvalente afin de répondre aux prescriptions suivantes :

\*conception et affichage d'un plan d'intervention à l'entrée principale de l'établissement ;

\*Repositionnement des extincteurs de l'entrée (inaccessibles aux enfants).

Mr SANCHEZ, responsable local de l'entreprise, a effectué le vendredi 16 mai 2024, une visite de l'établissement et nous a adressé son devis qui s'élève à 400 € HT, et a fait remarquer :

-qu'il faudrait un extincteur pour la cuisine dont la fourniture et la pose s'élèverait à 104,60 € HT. Plus « coupure de gaz ».

-qu'il faut remplacer les barillets des portes de sortie par des barillets quart de tour. On en fera l'acquisition et l'agent technique les posera.

-devis APAVE ou VERITAS :

La commission de sécurité précise qu'une visite régulière de l'établissement doit être organisée.

Aujourd'hui elle est indispensable pour lever toutes les prescriptions notées dans son compte rendu.

Mme le Maire indique qu'elle a contacté les sociétés APAVE et VERITAS.

**La cantine et la salle de classe** des petits sont privées de chauffage depuis quelques jours.

-devis sur la chaudière de l'école :

Mme le Maire a demandé à l'entreprise LAVANDIER d'établir un devis. Elle conseille un changement total de l'installation et la pose d'une chaudière neuve pour un montant de 3 914,87 € HT soit 4 697,84 € TTC.

**-Organisation de chantiers participatifs :**

\*pour le fleurissement. Se sont proposées : Colette, Christine, Véronique, Viviane.

\*pour la peinture aux écoles ? Il conviendra de demander aux parentes d'élèves une participation.

**-Point sur la distribution des flyers**

Lors de la dernière distribution de flyers, des incidents sont nés du fait que le secteur n° 1 qui est particulièrement étendu et assuré par Geneviève Moulinier, n'a pu être réalisé le même jour. Il faut en conséquence qu'une personne de plus participe, pour ce secteur aux distributions.

Béatrice Fournier se propose d'accompagner Mme Geneviève Moulinier.

**-Déplacement à la demande :**

Le point est fait sur ce service, et une projection des dépenses sera établie et soumise aux communes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.